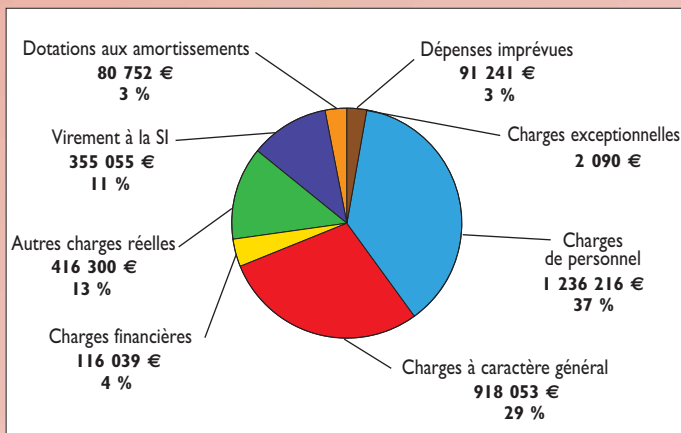


Le budget 2009

Les trois tableaux ci-dessous vous présentent le budget 2009 voté le 31 mars dernier. Pour mémoire, souvenez-vous que le budget de la Commune se décompose en deux sections, à savoir :

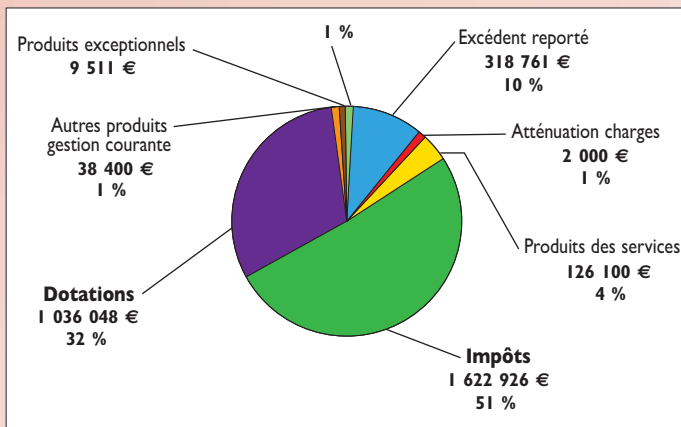
- > **La section de fonctionnement** qui comprend la rémunération du personnel de la Mairie et l'ensemble des coûts liés au fonctionnement de la Mairie.
- > **La section investissement** qui comprend l'ensemble des réalisations sur la commune (rénovation ou création de bâtiments, achats de matériels,...)

Dépenses de fonctionnement



La part la plus importante des dépenses concerne les charges (*rémunération*) de personnel. Viennent ensuite, les charges à caractère général (*dépenses liées au fonctionnement de la mairie*). J'insisterai enfin sur les **416 300 €**, qui représentent **l'ensemble des subventions et des contributions aux associations locales et aux syndicats (SIVU l'Envol et SIVU du collège de Dompierre)**.

Recette de fonctionnement



Les recettes de fonctionnement de la mairie proviennent pour la moitié des impôts. A noter, comme vous l'a précisé Christian PEREZ dans son édit, que les taux de contribution directe de la Commune reste inchangés depuis 2005. Cela ne signifie pas malheureusement que nos impôts n'augmenteront pas, car ils sont calculés sur une base fixée par l'Etat, qui elle en revanche augmente encore cette année. La deuxième recette conséquente pour la mairie nous est versée par l'Etat (*Dotation Globale de Fonctionnement*).

A noter que les « produits des services » concernent les adhésions à la bibliothèque et essentiellement la participation des familles dans les frais de restauration scolaire.

INVESTISSEMENT 2009	DÉPENSES	RECETTES
Bibliothèque	28 000,00	
Salle polyvalente	208 570,00	90 850,00
Ecole primaire	140 000,00	24 172,00
Ecole maternelle	45 600,00	23 100,00
Espaces verts cadre de vie	20 000,00	
Voirie	167 500,00	28 725,00
Travaux divers dans bâtiments	35 068,00	
Achat divers matériels atelier communaux	21 800,00	
Travaux en régie	40 000,00	
Travaux éclairage public	12 081,00	12 081,00
Dépenses imprévues	11 267,00	
FCTVA		181 000,00
Taxe Locale d'Equipement		80 066,00
Couverture du besoin de financement 2007		217 679,09
Dotations aux amortissements		80 752,00
Autres		3 496,00
Vente immeuble		81 000,00
Capital de la dette	230 411,00	
Reste à réaliser	29 652,72	75 487,00
Déficit d'investissement 2008	263 513,37	
Virement de la section de fonctionnement		355 055,00
TOTAL	1 253 463,09	1 253 463,09

Au final donc, le budget primitif 2009 de la mairie se décompose de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 3 215 746, 24 €
Recettes 2009 : 3 215 746, 24 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 1 253 463, 09 €
Recettes 2009 : 1 253 463, 09 €

Le budget primitif global de la Commune s'élève donc à un montant de **4 469 209,03 €**.

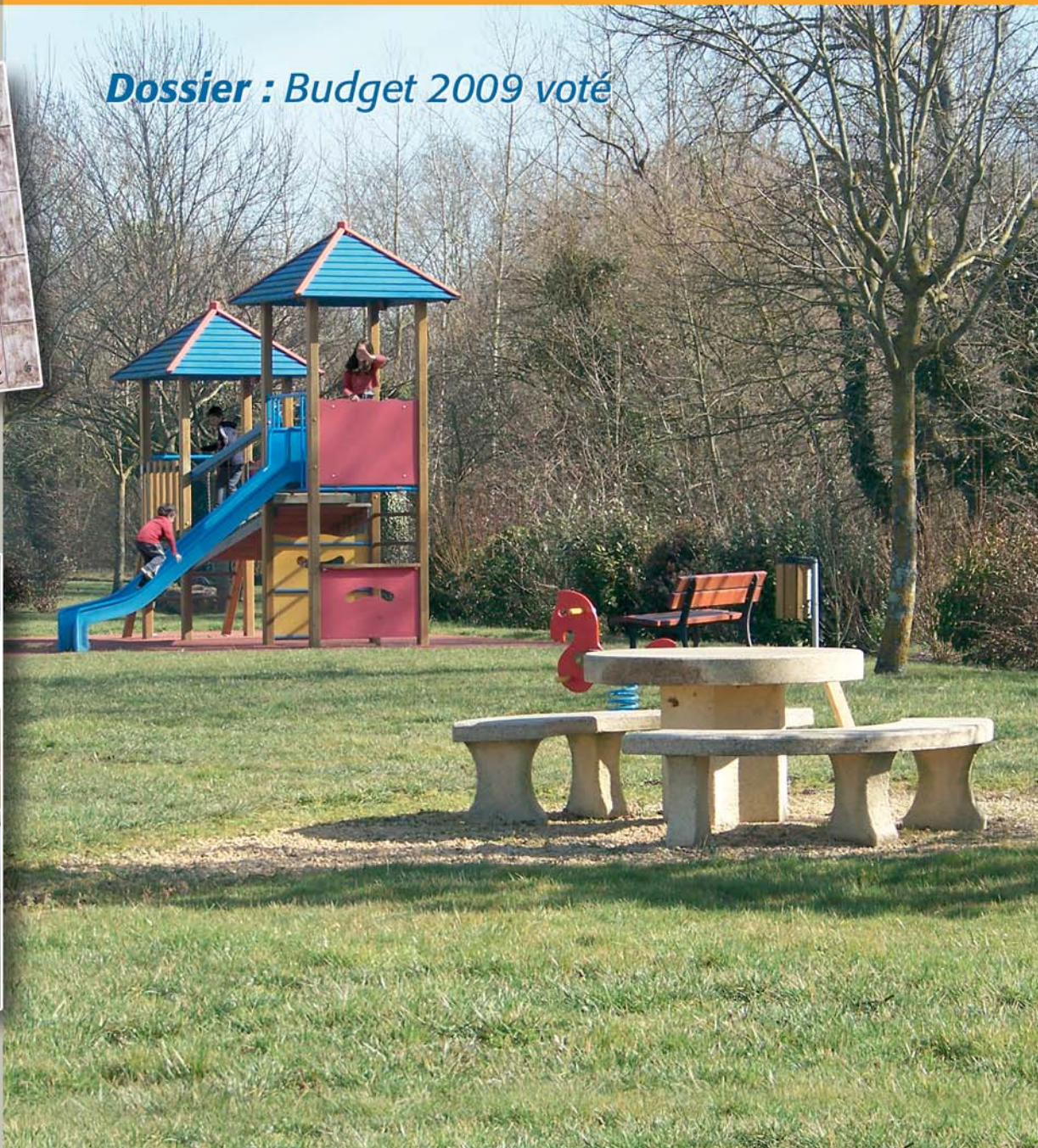
Antoine Pouget
 Adjoint aux Finances

SAINT-XANDRE

Infos



Dossier : Budget 2009 voté



> Page 6
Restauration scolaire



> Page 9
L'Arboretum



> Page 10
La solidarité dans le panier



> Page 16
Le Budget 2009

> Horaires d'ouverture de la mairie

Accueil : Murielle BELLANGER

Du lundi au jeudi de
9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
le vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h 19 h
☎ 05 46 37 20 69
Fax 05 46 37 35 78

> Service Urbanisme

Pascale BACQ

Ouvert exclusivement :
Le lundi, mardi et jeudi après-midi de
14 h à 17 h
le vendredi de 15 h à 17 h sur RDV

> Services Techniques

☎ 05 46 37 98 89 sur RDV
Fax 05 46 37 98 92
secretariatdst.st.xandre@mairie17.com

> Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Dominique BRUMAUD

Lundi, mardi, jeudi : 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Fermé au public le mercredi
Vendredi : 9h à 12 h et de 14 h à 15 h
Fermé certains vendredis
☎ / Rép. 05 46 37 27 05

> Assistante Sociale

Jacqueline DURAND

Permanences : Le mardi de 9 h à 12 h
au bureau de l'assistante sociale de St-Xandre
☎ 05 46 30 43 00
Le jeudi de 14 h à 17 h à la mairie d'Esnandes
☎ 05 46 01 27 14

Secrétariat : Elisabeth DUBOIS

☎ 05 46 28 03 86 - Fax 05 46 28 03 88

> A.L.P.M.S. Association Locale de Prévention et de Médiation Sociale

☎ 06 70 80 88 92

> Bibliothèque

Laurence POITIER et Jérôme WAGNON

Ouverte les mardis de 15 h à 18 h
les mercredis de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
les vendredis de 15 h à 19 h
les samedis de 10 h à 12 h et de 14 h 17 h
☎ 05 46 37 15 83

> Espace Camaïeux - Centre Social

37, rue de la République
☎ 05 46 37 23 69
Fax 05 46 37 39 59
E-mail : espacecamaieux@orange.fr

> Centre de Loisirs et Accueil périscolaire 3/11 ans

43, rue de la République
☎ 05 46 37 23 69

> Centre de Loisirs et Accueil périscolaire 11/17 ans

28, rue des sports
☎ 05 46 27 09 91

> Groupe Scolaire

Ecole maternelle
Madame LERER
☎ 05 46 37 26 86

Ecole primaire Yvan Pommaux

Monsieur RABALLAND
☎ 05 46 37 23 92

> Restaurant Scolaire

☎ 05 46 34 73 59

> Police Municipale

Jean-Philippe VERDY

☎ 05 46 37 27 07
police.rurale.st.xandre@mairie17.com

> La Poste

Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h15
et de 13h30 à 16h
Le samedi de 8h30 à 11h45
☎ 05 46 37 24 13

> Déchetterie

Ouverture du mardi au samedi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

> TéléAssistance ASA

4, rue de l'Océan ☎ 05 46 411 222

> Offices Religieux

Père BLOMME

4, impasse du Presbytère
Puilboreau ☎ 05 46 68 01 90

Du 1^{er} week-end de Février au dernier
week-end de Juillet

Le Samedi 18h30 à Saint-Xandre
et le Dimanche 11 h à Puilboreau

Du 1^{er} week-end d'Août au dernier
week-end de Janvier

Le Samedi 18h30 à Puilboreau
et **le Dimanche 11 h à Saint-Xandre**

Vos contacts à la Mairie :

Sylvie ALLOIN - Adjointe à la Communication
Pascale BACQ - Adjointe Administrative
05 46 37 27 04
E-mail : infos.st.xandre@mairie17.com

ASTREINTE

A compter du 1^{er} juillet 2008 en cas d'urgence
vous pouvez désormais composer un

n° d'astreinte : **06 07 79 45 18**

Un agent des services techniques sera à votre écoute pour
répondre aux difficultés que vous pourriez rencontrer.



Saint-Xandre Infos est une Revue trimestrielle.
Directeur de la publication : Christian PEREZ
Responsable de la rédaction : Sylvie Alloin
Création graphique : Coclic'o
Crédit photos : Sylvie Alloin et Coclic'o
Impression : Imprimerie Rochelaise
Dépôt légal n°848 du 24.09.2001



> Numéros d'appel d'Urgence

Samu et Médecins de nuit	15
Pompiers	18
Centre anti-poison (Bordeaux)	05 56 96 40 80
Hôpital de La Rochelle	05 46 45 50 50
SOS Enfance Maltraitée	0800 05 41 41 ou 119
SOS Amitié	05 46 45 23 23

> Numéros Utiles

Gendarmerie de Lagord	05 46 00 50 99
EDF (sécurité dépannage)	0810 33 30 17
GDF (sécurité dépannage)	0810 43 30 17
SAUR (service des eaux)	05 46 44 29 11
Communauté d'Agglomération	05 46 30 34 00
CDA Assainissement	05 46 30 35 35
CDA Urbanisme	05 46 30 36 23
Trésorerie principale Périgny	05 46 44 38 66
Hôtel des impôts Fétilly	05 46 27 61 00
Service du Cadastre - Impôts fonciers	05 46 30 08 88

SOMMAIRE

4-5 > Le Personnel de la Mairie

6-7 > Infos sevices

- Moi je préfère manger à la cantine...
- Création d'un périmètre instituant la déclaration préalable pour l'édification des clôtures
- Sécurité vacances

8 > Infos municipales

- Le recensement militaire

9 > Environnement

- Saint-Xandre sur la voie de l'éco-responsabilité
- L'arboretum
- Rando - Handi

10-11 > Infos diverses

- AMAP
- Les trucs de Doc Jardino
- GAIA 17
- Yélo

12-13 > Vie des associations

- La FNACA
- Espace Camaïeux : secteur adultes, familles et insertion
- Rythme et Danse
- Le Club de l'Amitié
- Une journée réussie pour le Basket !
- Football Club
- Le Chai de la Sauzaie : 3 dates à retenir
- Association Voyages Plein Air

14 > Libre expression

15 > Clin d'œil

- Création du Comité Consultatif des Animations Culturelles et Festives
- Espace poésie
- Etat civil

16 > Le budget 2009

Le mot du maire

Un budget de solidarité

Dans ce nouveau numéro de " Saint Xandre infos " vous allez pouvoir prendre connaissance du budget primitif 2009 de notre commune. Voté le 31 mars dernier ce budget est l'aboutissement de plusieurs mois de travail de l'ensemble du conseil municipal.

Comme je vous l'écrivais précédemment, la crise économique et sociale nous oblige à encore plus de solidarité. C'est pourquoi nous avons tenu à élaborer un budget de solidarité à l'égard des Saint Xandrais mais aussi un budget de solidarité pour apporter notre contribution au maintien de l'activité des entreprises.

Il nous a donc semblé important de ne pas augmenter les taux d'imposition et aussi de ne pas avoir recours à l'emprunt. Cette prudence nous garantit la capacité d'engager des investissements plus importants les prochaines années.

Il nous est apparu tout aussi important de poursuivre nos aides en faveur de la vie associative locale notamment pour le maintien des services à la disposition des familles (multi-accueils, relais assistantes maternelles parents enfants, accueils périscolaires, centre de loisirs etc...).

Un budget qui concrétise aussi des engagements nouveaux :

Un effort important dans le domaine de l'information de nos concitoyens avec la mise en service prochainement d'un nouveau site Internet .

Une volonté d'engager notre collectivité dans le développement durable. Je rappellerai les travaux pour les économies d'énergies dans les bâtiments communaux, la diminution de l'utilisation des pesticides et des produits phytosanitaires, l'achat d'un désherbeur thermique, l'organisation du forum sur " l'éco-responsabilité " .

Cette manifestation d'envergure communautaire se tiendra le 16 mai prochain avec le soutien des services de la Communauté d'Agglomération. Dès à présent, je vous donne rendez-vous ce jour là.

D'autres dossiers font l'objet de toute l'attention de votre conseil municipal.

L'élaboration du Plan Local de l'Urbanisme se poursuit. L'importance de ce travail ne doit échapper à personne.

En effet il s'agit de définir l'évolution de notre commune pour les quinze prochaines années. Aussi, je vous invite à participer nombreux aux réunions publiques qui nous permettront de débattre de ce sujet.

Ensemble nous devons imaginer le développement économique et l'urbanisation future.

Devant l'obstination de la direction de la Poste, nous continuerons à revendiquer le maintien du nombre d'heures d'ouverture actuel. Toutefois pour le proche avenir nous serons dans l'obligation de retenir la proposition la moins pénalisante pour les Saint Xandrais.

De nombreux dossiers sont encore à l'étude. Ils vous seront présentés dans un prochain numéro.

Bonne lecture.
Très cordialement



Christian PEREZ
Maire de Saint Xandre

Comme promis, voici la deuxième **partie du trombinoscope** :
les Services Techniques, la Bibliothèque, le Centre Communal d'Action Sociale
et la Police Municipale.

Les Services Techniques



Christian JOURDAIN
Responsable Equipe
Espaces verts - voirie



Pascal GUINOT
Directeur des Services
Techniques



Cathy LEJEUNE
Equipe Espaces Verts



Jérôme DELAIRE
Service Voirie



Florence de SERE
Secrétaire des Services
Techniques



Frédéric BERTHONNEAU
Equipe Espaces Verts



Samuel JOUSSEMENT
Equipe Espaces Verts



Didier GRIZON
Equipe Bâtiments



Francisco SANCHEZ
Equipe Espaces Verts



Georges CARNEIRO
Equipe Espaces Verts



Stéphane AYME
Equipe Bâtiments



Sylvain MABILLE
Responsable Equipe
Bâtiments



Christophe COUSIN
Equipe Bâtiments



Jacky CROUZEAU
Equipe Bâtiments



Philippe GARAUD
Equipe Bâtiments



Pascale FONTY
DIRECTRICE GÉNÉRALE
DES SERVICES



Jérôme WAGNON
Assistant du patrimoine

La Bibliothèque



Laurence POITIER
Adjointe du patrimoine

Le Centre Communal d'Action Social



Dominique BRUMAUD
Adjointe Administrative

La Police Municipale



Jean Philippe VERDY
Garde Champêtre Chef

« Moi, je préfère manger à la Cantine... »



Vendredi, 11h30, le parking est vide, je me gare devant « la cantine » à côté des écoles de Saint Xandre.

J'entre dans le local. Je passe devant les lavabos et les toilettes avant d'ouvrir la porte qui mène dans la salle de restauration. L'endroit est calme et désert. Cinq personnes sont installées à table. Je reconnais deux animateurs du centre social qui déjeunent avec trois personnes de la **Société AVENANCE**, la nouvelle structure retenue pour la cantine, suite à l'appel d'offre. Nous nous présentons, chacun notre tour.

Je fais connaissance de Jérôme, le chef cuisinier. Il prépare les plats chauds et assure toute l'intendance du restaurant scolaire. Christine et Virginie, quant à elles, préparent les entrées froides et aident au service.

Pouvez-vous m'expliquer comment se passe une journée à la restauration scolaire ?

Jérôme m'explique qu'il commande en général le lundi les repas pour la semaine suivante. Les produits sont livrés le jeudi ou le vendredi et placés dans les gros frigos à l'arrière du local. En fonction des menus, Jérôme se charge, chaque jour, de cuisiner les repas chauds. Avec l'aide de Christine et de Virginie, Jérôme insiste sur le fait qu'ils préparent, chaque fois que nécessaire, les entrées froides comme les carottes et céleris râpés, ...

Vers 8h30, Virginie ou Christine prépare la salle et dispose le couvert. Il y a aujourd'hui deux services de 120 couverts. C'est mieux proportionné cette année que l'année dernière, précise Virginie, où il y avait un premier service à 100 couverts environ et un deuxième à 140.

En outre, la décision prise par la Mairie de faire déjeuner les plus grands en premier, après quelques accros certes, ne semble plus poser de problème. Au contraire, les temps sont mieux répartis et permettent une meilleure organisation pendant et entre les services. Le cahier de « doléances » à disposition des élèves en témoigne.

Jérôme, Christine et Virginie passent au dessert. J'aborde le changement « d'opérateur ». **Avez-vous vu des changements depuis l'arrivée d'AVENANCE ?**

Non, me disent-ils. Jérôme insiste sur le fait qu'AVENANCE a gardé à peu près les mêmes fournisseurs. L'organisation quotidienne n'a donc pas changé. En revanche, la qualité des produits, elle, a réellement changé me confirme Jérôme. Il est même

convenu, qu'une fois par mois, un repas BIO soit servi aux enfants. Dans le creux de l'oreille, l'animateur du centre social, utilisateur régulier me confie qu'il a constaté effectivement que les produits étaient de meilleure qualité. Les prestations, rajoute-t-il, du chef cuisinier et de son équipe ne sont pas non plus étrangères à ce constat.

12h05, les portes claquent, un bourdonnement puissant se fait entendre dans le coin des lavabos. En file indienne les enfants prennent possession des lieux. Vite je me sauve. Merci Christine, Virginie et Jérôme et Bon Appétit... ■

Antoine Pouget

Restauration scolaire

Offrir une alimentation de qualité et diversifiée, telle est la volonté de la municipalité. Le nouveau marché qui a débuté le 1^{er} février 2009 nous a permis de respecter notre engagement.

Un travail en commun entre les élus et les représentants des parents d'élèves a été réalisé pour définir les conditions nécessaires au bon fonctionnement du contrat et pour exprimer avec précision les besoins relatifs au marché en question.

Le nouveau marché signé avec la société "AVENANCE ENSEIGNEMENT" prend en considération tous ces objectifs notamment l'amélioration de la qualité des aliments entrant dans la composition des repas.

Nos écoliers auront le plaisir de déguster un repas totalement "Bio" chaque mois.

Une commission restauration scolaire examinera et débattrait régulièrement des menus proposés.

Des contrôles quantitatifs, qualitatifs seront effectués périodiquement à l'initiative et par la municipalité.

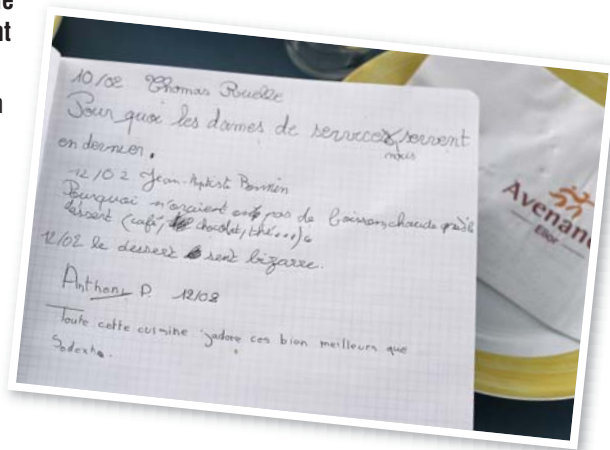
La confection des repas est entièrement réalisée sur place au restaurant scolaire avec

distribution à table. Pour l'école maternelle une livraison en liaison chaude permet à nos petits écoliers de déjeuner dans la salle de restauration créée pour eux.

Le restaurant fonctionne tous les jours de la semaine. Lundi, mardi, jeudi et vendredi pour les scolaires ; le mercredi et pendant les vacances pour le Centre de Loisirs de l'Espace Camaïeux.

La moyenne annuelle de repas est de : 46 900 pour les enfants des écoles maternelle et élémentaire, 4 900 pour les enfants du Centre de loisirs et 2 800 adultes.

Le coût supplémentaire à la charge de la commune entre le prix facturé aux familles et le coût réel des repas sera d'environ **40 000€** en 2009.



Création d'un périmètre instituant la déclaration préalable pour l'édification des clôtures

Depuis l'entrée en vigueur de la réforme des autorisations d'urbanisme au 1^{er} octobre 2007, il n'est plus nécessaire de déposer une déclaration préalable pour édifier les clôtures. **Celles-ci doivent cependant être conformes aux dispositions du Plan d'Occupation des Sols qui disposent notamment de leur nature, de leur aspect, de leur hauteur.**

Toutefois, les communes peuvent, au moyen des articles L123-1 et R421-12 du Code de l'Urbanisme rétablir l'obligation d'une déclaration préalable à l'édification des clôtures par délibération délimitant un périmètre.

- Considérant que les dispositifs de clôtures ont un impact non négligeable dans le paysage,
- Considérant qu'il est préférable de maintenir l'information des administrés en amont de leur projet,
- Considérant que cette possibilité d'information est considérablement diminuée par la suppression de l'obligation préalable,
- Considérant qu'il est préférable d'éviter de nombreux contentieux aux issues incertaines,
- Sur proposition de la commission urbanisme, Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de soumettre l'édification de clôtures à une déclaration préalable **sur l'ensemble du territoire communal.**

Sécurité Vacances

Pour pallier à des visites inopportunes de personnes mal intentionnées, la Police Municipale de Saint-Xandre, instaure un service baptisé « Sécurité Vacances ».



Le principe est simple : avant votre départ en vacances, vous avez la possibilité de signaler votre absence en passant au poste de Police Municipale. Vous allez remplir un formulaire confidentiel en indiquant vos dates d'absence ainsi que divers renseignements.

La Police Municipale effectuera ainsi des passages au niveau de votre domicile pendant vos vacances. Ce service est gratuit et ouvert à tous. Il est à signaler que le Garde Champêtre ne prendra aucune clé de domicile en dépôt.

Cependant, certains dommages peuvent être évités par des mesures simples.

Des règles élémentaires de prudence sont à observer :

- Prévenez vos voisins de votre absence afin de surveiller réciproquement les habitations.
- Faites garder votre courrier par la Poste ou bien faites vider votre boîte aux lettres régulièrement par un voisin ou un ami.
- Faites ouvrir vos volets par un voisin ou ami pour que votre maison paraisse habitée.
- Fermez et verrouillez les accès de votre habitation (volets, portes, vasistas...) avec des systèmes efficaces.
- Ne cachez pas vos clés sous le paillasson ou dans la boîte aux lettres.
- Ne laissez pas un message sur votre répondeur signalant votre absence, transférez vos appels téléphoniques.

N'oubliez pas de signaler toute présence suspecte ou inopportune dans votre quartier en contactant la Police Municipale ou la Gendarmerie Nationale.

POLICE MUNICIPALE de Saint-Xandre
Tél : 05 46 37 27 07

VERDY Jean Philippe
police.rurale.st.xandre@mairie17.com
Tél : 05 46 37 27 07 - Fax : 05 46 37 35 78

OBJECTIF CITOYEN



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



www.defense.gouv.fr
Rubrique "Jeunes et JAPD"

DIRECTORAT DE SERVICE NATIONALE

SGA
Secrétariat général pour l'administration

Association Nationale des Pupilles de La Nation, Orphelins de Guerre et du Devoir (A.N.P.N.O.G.D.)

L'A.N.P.N.O.G.D. recherche tous les Pupilles de la Nation résidant en Charente-Maritime afin de les informer de leurs droits et les accompagner dans leurs démarches, si besoin est.

Si dans votre entourage, vous connaissez des orphelins de guerre et pupilles de la nation, il faudrait les informer car il est probable qu'ils n'aient pas eu connaissance du décret du 27 juillet 2004 et ignorent leurs droits.

Président : Bernard BRAY - 05 46 06 91 88
Vice-Président : Yvan GRESSET
05 46 98 01 95
Secrétaire : Denise PEAN - 05 46 38 01 59

Le Recensement Militaire

Il s'adresse à tous les **jeunes hommes** et **jeunes filles** qui atteignent **16 ans**. Vous êtes né(es) en 1993. En 2009, vous êtes concerné(es) par le recensement militaire.

Vous allez recevoir, à votre domicile, le mois de vos 16 ans, une convocation personnalisée. Suivez bien les instructions indiquées. **IMPORTANT : si vous ne recevez rien et qu'à la fin du mois de vos 16 ans, vous n'avez toujours pas été convoqué(e), n'attendez pas. Présentez vous en mairie, muni(e) de votre livret de famille, même si le délai imparti est dépassé.** Votre convocation à la journée de préparation à la défense, que vous recevez, 10 à 12 mois plus tard de la part du Bureau du Service National de Poitiers, en dépend.

Grâce au tableau, ci-dessous, vous pourrez situer la période qui vous correspond :

Si vous êtes né(es) en :	Vous devez vous présenter en mairie, muni de votre livret de famille :
JANVIER 1993	Entre le lendemain de votre 16 ^e anniversaire et avant la fin AVRIL 2009
FEVRIER 1993	Entre le lendemain de votre 16 ^e anniversaire et avant la fin MAI 2009
MARS 1993	Entre le lendemain de votre 16 ^e anniversaire et avant la fin JUIN 2009
AVRIL 1993	Entre le lendemain de votre 16 ^e anniversaire et avant la fin JUILLET 2009
MAI 1993	Entre le lendemain de votre 16 ^e anniversaire et avant la fin AOÛT 2009
JUIN 1993	Entre le lendemain de votre 16 ^e anniversaire et avant la fin SEPTEMBRE 2009
JUILLET 1993	Entre le lendemain de votre 16 ^e anniversaire et avant la fin OCTOBRE 2009
AOÛT 1993	Entre le lendemain de votre 16 ^e anniversaire et avant la fin NOVEMBRE 2009
SEPTEMBRE 1993	Entre le lendemain de votre 16 ^e anniversaire et avant la fin DECEMBRE 2009
OCTOBRE 1993	Entre le lendemain de votre 16 ^e anniversaire et avant la fin JANVIER 2010
NOVEMBRE 1993	Entre le lendemain de votre 16 ^e anniversaire et avant la fin FEVRIER 2010
DECEMBRE 1993	Entre le lendemain de votre 16 ^e anniversaire et avant la fin MARS 2010

Si vous êtes né (es) en 1994, vous serez concerné(es) en 2010,
Si vous êtes né (es) en 1995, vous serez concerné(es) en 2011, etc...

Saint-Xandre sur la voie de l'éco-responsabilité

Sur le site du parc public, rue des Sports à Saint-Xandre

Le samedi 16 mai, la commune propose une grande journée d'information sur l'éco-responsabilité. Il s'agit de réfléchir à une consommation plus respectueuse de l'environnement et à une gestion plus raisonnée des énergies dans tous les domaines : au bureau, à la maison, dans les espaces publics... La municipalité expliquera à cette occasion les efforts faits par les différents services notamment en faveur du développement durable. Une maquette de mai-



son écologique élaborée par les services techniques sera dévoilée avant de prendre sa place dans l'école. Différentes expositions seront installées sur le site.

La matinée se clôturera par la signature d'une charte engageant la commune vers des objectifs écologiquement responsables. Enfin l'après-midi sera plus tournée vers le grand public et la mise en pratique de ces bonnes résolutions par des ateliers variés : l'eau,

les déchets, le jardin, l'énergie, un atelier astuces en tous genres, un autre tourné vers les enfants et un point bibliothèque où chacun pourra puiser des idées, des informations utiles sur l'écologie.

Nous vous attendons nombreux pour cet événement nouveau à Saint-Xandre où vous pourrez apporter vos bidons de pesticides qui vous seront échangés contre... des lots de graines "bio" !

Et comme l'engagement des Saint-Xandrais est indispensable à la réussite de cette journée, vous pourrez apporter votre contribution dans la boîte à idées exposée lors de ce forum. ■



Nous vous invitons tous à participer à cette journée du Samedi 16 Mai dont voici le programme :

LE MATIN Conférences

Une administration Eco-responsable
Les outils juridiques

Signature

de la Charte de Saint-Xandre

L'APRÈS-MIDI

Venez découvrir les ateliers !

- Eau

- Energie
- Enfants
- Bibliothèque
- Jeux et Astuces
- Pesticides, on peut faire autrement
- Un sac plastique ? Non merci !

PARC PUBLIC

Rue des sports

Samedi 16 mai à partir de 9 h 45

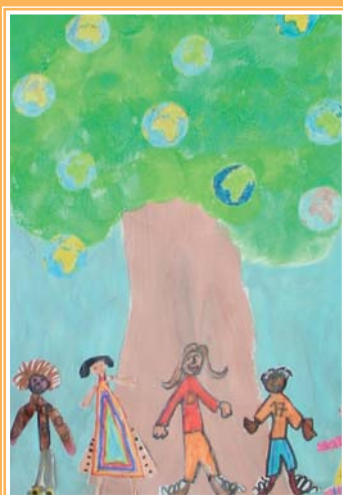


Arboretum

L'arboretum a été créé et réalisé le jeudi 26 mars 2009, par les classes de CP de l'école élémentaire de Mmes Gouffet et Siché, en collaboration avec le club des aînés.

Il a été financé par le Lions'Club Pertuis, dans le cadre de l'engagement du Maire Christian Perez, de la municipalité, et de la commission environnement, vers le développement durable.

« SAINT XANDRE sur la voie de l'éco-responsabilité »



Rando - Handi

À l'occasion du Forum « Saint-Xandre sur la voie de l'éco-responsabilité » qui aura lieu le samedi 16 mai à la salle inter-génération, la municipalité en collaboration avec le centre social, les écoles et le club de l'Amitié, organise une « Rando-Handi » dans les rues de la commune.

Cette promenade est ouverte à tous : handicapés et usagers (personnes valides et/ou en situation de handicap ainsi que les personnes âgées, les parents et les enfants en poussettes).

Deux circuits seront proposés de différentes distances (1.4 km et 2.3 km).

Le but de cette rando est de prendre conscience des difficultés que chacun peut rencontrer lors de ses déplacements (trottoirs trop étroits, stationnements gênants...) et d'établir, ensemble, un constat qui servira à mieux définir nos futurs aménagements.

Si vous le souhaitez, rendez-vous le samedi 16 mai à partir de 14 h devant la salle inter-génération.

Les personnes intéressées peuvent dès à présent se faire connaître en mairie. ■

AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)

Dans le but de créer une relation solidaire entre ville et campagne, de soutenir une agriculture biologique et locale, un groupe de consommateurs de Saint-Xandre et un producteur Emmanuel BORDET (*exploitant de la ferme de Bel Air*) se sont associés en **AMAP** (*Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne*). Une AMAP c'est le moyen idéal pour se fournir en produits de qualité, c'est une relation équitable et durable qui permet d'échanger dans la bonne humeur, de re-découvrir les rythmes et contraintes de la nature...

Bref, du commerce équitable de proximité qui redonne du sens à ce que nous mettons dans nos assiettes !

Etre Amapien(ne) ce n'est pas seulement acheter un panier de légumes, c'est un partenariat !

Les membres du groupe s'engagent à acheter une part de la récolte d'Emmanuel pour une saison entière. Chacun précise sa "consommation" pour les prochains mois (*paniers à 5€ ou 10€*). Les chèques sont collectés au début de la saison par l'AMAP puis remis à Emmanuel chaque mois. Ce fonctionnement donne ainsi une certaine visibilité à l'agriculteur.

Mais l'AMAP ce n'est pas qu'un beau panier de légumes de saison toutes les semaines, ce sont aussi des rencontres. La distribution des paniers de légumes, le vendredi soir entre 18 et 19 heures à la salle polyvalente, est l'oc-

casion d'échanges sympathiques et conviviaux entre Emmanuel et les Amapiens (nes). Enfin, pour tous ceux qui le souhaitent, Emmanuel BORDET vend directement ses produits à la ferme les jeudis, vendredis et samedis. En allant là-bas, vous rencontrerez également Cédric AUGÉ à la Chèvre Rit. Il vous accueillera tous les jours pour vous proposer une large gamme de fromages de chèvre.

FERME DE BEL AIR : pour vous y rendre, passer par le rond point de la déchetterie de Saint-Xandre, direction Mouilleped.



Les trucs de DOC JARDINO

Pour paraphraser un ami jardinier, fervent amateur du jardin bio, " tout est dans la nature..." Aussi je vous propose quelques astuces pour éviter d'utiliser les engrais et autres pesticides nuisibles à la nature et par conséquent à notre santé.

Le chou-fleur aime la compagnie du céleri qui lui éloigne la mouche du chou. Le céleri-rave assure une plus grande croissance aux pommes de terre.

Contre les pucerons : plantez la capucine et elle attirera les pucerons qui oublieront vos légumes. La sarriette, la coriandre elles aussi éloignent les pucerons. Pour favoriser la pollinisation des fraisiers, plantez la bourrache à proximité. Près des choux, elle les protégera des chenilles goulues et éloignera les limaces.

Des feuilles d'orties hachées peuvent servir d'engrais et constituer un répulsif contre les parasites. Pour cela il suffit de les incorporer superficiellement au pied des plants.

L'absinthe permet d'éloigner les lapins et les chevreuils qui ne supportent pas son parfum. ■

GAIA 17 (Groupement pour l'Accompagnement à l'Insertion et l'Autonomie)

Accueille des personnes en situation de handicap psychique, intellectuel ou mental originaires de la région, sur orientation de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Ce groupement est régi par l'association des Œuvres et Institutions des Diaconesses de Reuilly (OIDR) Association reconnue d'utilité publique.

La lutte contre la souffrance et le combat contre l'exclusion sont deux actions qui s'enracinent dans la démarche éthique de cette association.

***"Prendre soin du sujet dans toutes ses dimensions, corporelle, psychique, spirituelle ; préserver l'intimité de la personne nous paraît primordial".**

Cette approche multidimensionnelle et globale de l'être humain sous-tend toute action, manifeste l'attention portée à chaque personne accueillie et participe à la construction de leur identité.

L'objectif d'autonomie à l'issue de la prise en charge, point fort du projet, est la traduction concrète de la démarche éthique de l'association : nous croyons que chaque être humain est unique, qu'il a le droit de mener et construire une vie digne, quelles que soient ses capacités et quel que soit son handicap. Le soutien à l'insertion implique un double mouvement : la volonté

de la personne de prendre sa place dans le système social et le mouvement d'accueil de la société et s'incarne dans l'accompagnement social et professionnel ».

C'est à Saint Xandre et plus précisément au 4 rue Cavalier de la salle à L'Aubreçay que se trouve **L'ESAT** de transition (Etablissement et **S**ervice d'**A**ide par le **T**ravail) anciennement dénommé **CART** et qui accueille 12 personnes en situation de handicap. Salariés de l'atelier de maraîchage, ils sont accompagnés et formés par une équipe d'éducateurs. Pierre Bouyssou, éducateur technique spécialisé chargé de l'atelier de maraîchage, est enthousiaste lorsqu'il évoque les effets bénéfiques du travail de la terre auprès de ce public. Les résultats sont édifiants puisque 1/3 des personnes devient autonome et trouve des débouchés dans le monde du travail, 1/3 devient autonome et vit en appartement et l'autre tiers retourne chez lui.

En outre la culture maraîchère est totalement **BIO**. D'ailleurs la première coopérative **BIO** du département est née il y a 28 ans à Saint-Xandre.

Vous pouvez vous aussi permettre à ce public de prendre sa place dans la société en achetant les légumes bio les jeudis et les vendredis de 13h30 à 17h30.

**extrait de la charte de l'association*

A partir du 3 juillet, **2 fois plus de bus** entre **Saint-Xandre et La Rochelle** :

Des bus **toutes les 30 mn**

De 7h00 à 19h30

Du lundi au samedi

Toute l'année

La Rochelle centre à 15 mn !

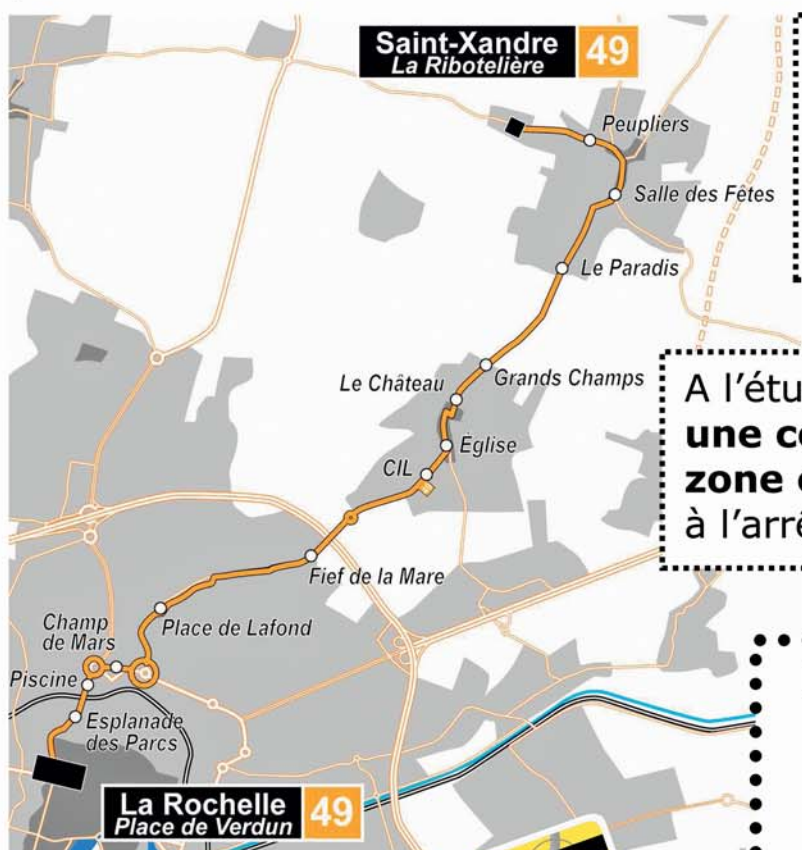
Ligne

49

yélo

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle *renforce son réseau de bus à partir du 3 juillet 2009, avec sa nouvelle offre de transport YELO.*

Des bus neufs, climatisés, accessibles aux personnes à mobilité réduite, protecteurs de l'environnement desserviront La Rochelle : une plage horaire élargie de 7h00 à 19h30 pour aller travailler, pour faire ses courses, ses démarches ou pour profiter des activités culturelles de La Rochelle (musées, cinémas, évènements...) ou tout simplement s'y promener.



Des bus pour tous, pour tous vos besoins de transport !

Pour le travail, les loisirs, les activités, les démarches...

A l'étude,
une correspondance vers la zone commerciale Beaulieu
à l'arrêt « Puilboreau Église »

Pour plus d'informations,
un **BUS YELO**
viendra à votre rencontre
mardi 9 juin en matinée
près du marché

Combien ça coûte ?

Ticket Unitaire 1,30€

Carnet de 10voy 10,40€

Abonnement mensuel 35€



A partir du 3 juillet,
notre conducteur vous attend
à votre arrêt toutes les 30 mn
Pensez-y ! Pensez Bus !

Le mardi 9 juin au matin, un bus de la société VEOLIA-OCECAR sera stationné aux abords de la place du marché. A l'intérieur des informations complémentaires sur les nouveaux horaires de transports qui seront mis en place à compter du 3 juillet 2009 seront à votre disposition.



Le 19 Mars 2009

Le 47^{ème} anniversaire du "cessez le feu en AFN", a été suivi par de nombreux adhérents et amis de la FNACA.

Le Président Guy PINAUD a décoré trois anciens : M^{rs} Pierre COUTURE, Gilles DAVID et André DEHAUT, en pré-

sence de M. PEREZ Maire de Saint Xandre, et de M. PROUST, Maire de Puilboreau et Conseiller Général.

Après le dépôt de gerbe, un vin d'honneur a été offert par la FNACA aux participants.

Un repas amical au Marandais (Marans) a clôturé cette journée.

Espace Camaïeux : Secteur Adultes, Familles et insertion

Nouveau à partir d'avril 2009. Un atelier de massage pour bébés, âgés entre deux et douze mois, est proposé par une Sage-femme, tous les mois. Elle apprend aux parents à masser leur bébé. Cet atelier est organisé à la Maison de l'Enfance de Saint Xandre les jeudi 16 avril, mardi 5 mai et mardi 9 juin.

Un atelier de jeux d'improvisations théâtrales pour adultes sera animé par une comédienne. L'idée est de prendre du plaisir à s'exprimer, à jouer ensemble... Il aura lieu de 14h à 16h, tous les jeudis, à la salle des Fêtes de Saint Xandre, à partir du 2 avril 2009.

INSERTION

Permanence gratuite du Kiosque les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois, de 9h30 à 11h30
C'est un lieu d'accueil, d'informations et d'échanges qui propose :

Un accompagnement sur les démarches d'emploi : consultation des offres ANPE par Internet, rédaction de CV et de lettres de motivation, aide à l'élaboration d'un projet professionnel...

Un accompagnement dans les démarches de la vie quotidienne : réalisation de courriers administratifs, information sur le droit des familles, propositions de sorties...

SECTEUR JEUNESSE

La fête du jeu : Le local jeunes organise la fête du jeu le samedi 30 mai 2009 de 14h30

à 17h30 dans le parc intergénérationnel où seront mis à disposition du public des jeux de casino.

PREV'ACTION SANTÉ

Le projet « prev'action santé » mené dans le cadre de l'intercommunalité a recueilli un grand nombre de spectateurs lors de la soirée du théâtre forum du 13 février sur le thème contraception sexualité. Neuf jeunes ont construit des saynètes avec Anthony de l'association « arc-en-ciel théâtre forum » qu'ils ont présentées à un public d'adolescents et de parents. A partir de ces situations présentées, le public est invité à intervenir pour modifier le cours des choses. Cette soirée a permis aux enfants et à leurs parents de modifier leurs représentations respectives et d'échanger sur des sujets importants pour les adolescents.

Les sujets traités :

- **Comment demander la pilule à ses parents à l'âge de 14 ans ?**
 - **La première fois :** comment dire non à un garçon quand on ne se sent pas prête et les conséquences possibles.
 - **Maltraitance :** 2 jeunes garçons agressent un troisième.
 - **Séparation et jalousie :** 1 fille trouve son copain dans les bras d'une autre. La fille se retrouve seule et pleure.
- La soirée s'est clôturée autour d'un buffet

préparé par les bénévoles : cocktails sans alcools aux fruits frais, petits légumes et leurs sauces, tartes et cakes maison, que du beau et du bon.

VACANCES DE JUILLET ET AOÛT

L'accueil de loisirs est ouvert du 1^{er} juillet au 28 août 2009. (Excepté le 13 juillet)

Les permanences d'inscriptions seront affichées à partir du 25 mai 2009 au centre social et à l'accueil de loisirs.

Les projets d'animations seront axés sur la découverte dans un climat de vacances.

N'oubliez pas le 28 août au soir : le barbecue géant qui rassemble tous les adhérents du centre social à la Tourtillière à Puilboreau.

VIVRE ENSEMBLE

Depuis 2007, les résidents des Hautes Varennes rencontrent régulièrement les enfants de l'accueil de loisirs.

Ces rencontres se font, soit à la résidence autour d'activités diverses : « raconte-moi une histoire », ateliers cuisine... soit à l'accueil de loisirs pour des activités manuelles... soit au marché pour faire des courses, en vue de la préparation d'un goûter. Car, bien entendu, ces rencontres se ponctuent par un goûter... Ensemble...

Pour tous renseignements : contacter le Centre Social : 05 46 37 23 69

Rythme et danse

L'association "rythme et danse" et Bernadette Laurier vous informent du gala de danse de fin d'année le vendredi 5 juin 2009 à 20h30 au parc des Expositions de La Rochelle. Cette année le thème sera PINOCCHIO





Le Club de l'Amitié

Le club de l'Amitié de Saint-Xandre remercie Monsieur le Maire et Monsieur AUTRUSSEAU qui nous ont honorés de leur présence ainsi que les adhérents qui sont venus nombreux lors de notre assemblée générale du samedi 10 janvier dernier, ainsi qu'au repas du 1er février qui fut une belle réussite.

Ils ont également répondu présents le vendredi 05 décembre 2008, à notre réunion Inter club qui se déroulait à la salle inter-génération, pour l'élection d'un nouveau président. Monsieur Hervé DUVAL a été nommé.

Tout au long de l'année des journées à thème vous sont proposées (belote, loto, pétanque, sortie à la journée ou voyage). Un très beau séjour de 10 jours et 9 nuits a été mis en place : séjour découverte, Tyrol, Bavière et Autriche, pour la période du 03 juin au 12 juin 2009. ■

Une journée réussie pour le basket !

J eudi 26 février, le club a organisé une journée d'entraînement pour les benjamines et minimes filles. C'est dans un état d'esprit de qualité que les seize participantes ont pratiqué leur sport et ont pu travailler plusieurs thèmes choisis par leurs entraîneurs : coordination, maîtrise du ballon, gestuelle du tir, tir en course, à l'arrêt, le un contre un...

Cette journée a été clôturée par des matchs entre les différentes équipes. Bravo à toutes les filles ! Une nouvelle journée leur sera proposée pendant les vacances d'avril.

Venez nombreux assister à notre tournoi annuel qui se déroulera les 30 et 31 mai 2009 à la Salle Polyvalente

Des plus jeunes (*baby basket*) aux cadets et cadettes, des équipes du département et de la région viennent chaque année participer à notre tournoi. La journée du samedi concerne les minimes et les cadets, cadettes ; celle du dimanche est consacrée aux plus jeunes.

Les benjamines étrennent leurs nouveaux maillots !

La journée du 26 février a permis aux benjamines d'essayer leur nouveau maillot (*merci au sponsor de cette équipe !*) Gageons que cette nouveauté ne modifiera en rien leurs résultats futurs puisque cette équipe évoluant en région est actuellement première de sa poule ! ■

Après un début de saison difficile du **Football Club Saint-Xandrais**, la catégorie benjamins garde le cap et s'est qualifiée pour la finale de la coupe de France départementale.

Le 14 février dernier les benjamins ont montré toute leur motivation en finissant 1^{er} de leur groupe en défilant, entre autre, une belle équipe de Rochefort.

Depuis le début de la saison Keba DANFA, Bruno JARRI et Olivier PIQUEMAL sont à féliciter pour l'excellent travail éducatif accompli. ■



Voilà déjà 21 ans que l'Association organise ses voyages avec toujours autant de succès. Chaque année, elle propose à ses adhérents un échantillonnage de voyages organisés, en voici quelques uns :

Voyages 2009 :

- Les 10^{ème} Florales de Nantes (le dimanche 10 mai)
- Les rives de la Meuse - Verdun (du 8 au 13 juin)
- Voyage Surprise (le 28 juin)
- La Norvège - départ de votre région et vol aérien à Nantes Air France (du 18 au 25 août)
- L'inde et le Népal (novembre) 15 jours ou
- Le Pérou (novembre) 15 jours
- Etc.

Besoin de dépaysement, d'une journée à plusieurs jours, venez nous rejoindre, une de nos destinations vous intéressera certainement.

LE PRESIDENT
Jacky CHARNEAU



Trois dates à retenir

> **Dimanche 17 mai**

Randonnée pédestre & cycliste (départ 9h00 sur l'aire de pique-nique de La Sauzaie).

> **Samedi 13 juin** : Fête de la musique (19h30 sur la "grand" place de La Sauzaie).

> **Dimanche 30 Août** : Fête des battages à La Sauzaie.



C'est fait ! ...

Le premier budget totalement conçu par l'équipe élue en Mars 2008 a été voté par l'ensemble de la majorité et un membre du groupe minoritaire. Moment clef de la vie de notre collectivité, il est la feuille de route des élus.

Les conditions d'élaboration de ce budget ont valu de la part de tous les élus « adhésion sur la forme et la méthode de travail mises en place ».

Malheureusement cette année 2009 nous plonge dans les affres de la crise financière, économique et sociale. Ajouter à cela des décisions gouvernementales de réduction des coûts et vous obtenez une baisse de la dotation globale de 44 000 euros au détriment de notre commune.

Je pense aussi au désengagement financier de la CAF, conséquence des choix politiques de ce gouvernement, qui installe les associations, œuvrant auprès des jeunes et des familles, dans l'incertitude et la précarité. Elles n'avaient pas besoin de cela... et la population non plus ! Nous avons décidé d'engager **une réflexion au niveau du CCAS pour adapter les aides au contexte de la crise et aux besoins de la population rencontrant des difficultés.**

Malgré cela nous avons tenu à élaborer un budget de solidarité intégrant les enjeux écologiques. Sans augmenter les taux d'imposition ni aggraver l'endettement de la commune nous avons su trouver la marge de manœuvre pour investir et préparer l'avenir.

C'est la maîtrise des dépenses de fonctionnement qui nous permet de **respecter les engagements** pris devant vous il y a un an.

Pour l'amélioration de votre cadre de vie, cette année encore des travaux importants de réfection de la voirie communale auront lieu. Au total, c'est plus de 300 000 euros qui seront consacrés à l'entretien et à la réfection de notre voirie.

Les travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments, notamment des écoles, seront poursuivis et dirigés vers la recherche d'une politique systématique d'économie d'énergie.

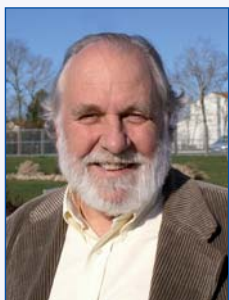
Pour la distribution de l'eau potable, le conseil municipal a donné mandat aux deux conseillers délégués au syndicat d'adduction d'eau de La Rochelle Nord pour défendre la solution assurant les meilleures conditions de distribution, la garantie de la qualité de l'eau distribuée et le coût le moins élevé pour les usagers.

Pour la restauration scolaire, après l'élaboration du cahier des charges impliquant tous les partenaires, **conformément à nos engagements**, les avis sont unanimes sur une nette amélioration qualitative et gustative des repas.

Pour l'exercice de la citoyenneté des jeunes, le 19 JUIN auront lieu les élections pour désigner les membres du Conseil Municipal d'Enfants, les classes de CE2 et CM1 seront concernées. **Première étape vers l'expression de notre jeunesse.**

Dès à présent, nous sommes déjà au travail pour la réalisation de ce budget et la préparation du prochain.

Avec vous, Nacer ZERARGA



Il y a un an se mettait en place une nouvelle municipalité...

Nous avons à l'époque voté le budget (avec quelques réticences concernant le montant des indemnités allouées au maire et à ses 10 adjoints et délégués), pour laisser le temps à l'équipe de s'organiser et de prendre ses marques. Nous avons observé, voté quand cela était nécessaire et nous nous sommes abstenus de

toute forme d'obstruction. Récemment nous avons à nous prononcer sur le budget 2009 et nous l'avons refusé. Pourquoi ?

Parce que nous estimons qu'il n'est pas à la hauteur de ce que l'on peut espérer pour une commune comme la nôtre. Un projet de budget est autre chose que gérer simplement le quotidien ! Il faut aussi penser à l'avenir de notre cité. Maîtriser le budget c'est réduire les dépenses de fonctionnement et optimiser les crédits pour pouvoir mettre en place de nouveaux projets et investir pour les générations futures.

Le débat d'orientation budgétaire n'en avait que le nom. En effet, nous n'avons pas eu à débattre pour choisir et planifier les projets à retenir (en fonction des priorités et des capacités budgétaires de la commune) car il n'y en avait pas. Certes, la pression fiscale n'augmente pas, c'est une bonne chose, mais le taux d'imposition des contribuables est déjà bien suffisant.

Les mots les plus usités sont prudence et solidarité... Pour ce dernier concept on cherche vainement la concrétisation dans l'action municipale. Certes, l'accent est mis sur les associations (que l'on sait solliciter pour profiter de leurs expériences et de leurs réalisations) mais quoi de plus normal, elles sont la richesse de notre cité... il n'y a donc là rien de révolutionnaire dans cette démarche.

En revanche, où est la solidarité dans le social ? Comme beaucoup, nos concitoyens sont frappés par la crise ; chômage, difficultés pour se loger, petite retraite, solitude... les plus fragiles sont les premiers concernés et notre devoir est de les soutenir... par une aide discrète mais respectueuse de leur dignité... le CCAS doit jouer ce rôle. Bien sûr, il ne doit pas se substituer aux autres organismes, mais il doit être le premier interlocuteur à même de répondre aux différentes demandes, d'orienter et de conseiller nos concitoyens.

Le plan local d'urbanisme (PLU) est en cours, les lotisseurs pour la ZAC sont désignés mais beaucoup d'eau va passer sous les ponts avant que ces projets se réalisent.

Monsieur le Maire nous a dit que ce budget 2009 était prudent et solidaire, mais où sont les projets défendus pendant la campagne électorale : énergies renouvelables, salle des fêtes, avenir des écoles, gestion de l'eau... création d'une zone artisanale ? Certes, il faut laisser le temps au temps, mais si l'on fait abstraction de l'implication de la CDA dans les différents dossiers, on se rend compte que les initiatives purement communales sont bien minces.

Que l'on affiche une certaine prudence dans le contexte actuel nous paraît judicieux, mais cela ne doit pas être synonyme de frilosité. Gérer le quotidien c'est bien, se projeter dans l'avenir c'est mieux. Nous pensions naïvement que sept adjoints plus trois délégués, cela était un signe d'engagement ambitieux pour le développement de la commune, force nous est de constater que cela relève plus de la chimère que du domaine de l'action.

Jean Munier : Ensemble pour Saint-Xandre

Création du Comité Consultatif des Animations Culturelle et Festives

Comme nous l'avions annoncé pendant la campagne municipale, le comité consultatif des animations culturelles et festives a été créé au mois de janvier 2009. Il est composé d'élus de la commission « vie culturelle et associative », de représentants des associations communales, du directeur et de la directrice des écoles ainsi que des Saint-Xandrais et Saint-Xandraises qui ont souhaité y participer (soit dix personnes non élus). Monsieur le Maire m'a confié la présidence de celui-ci.

Le comité travaillera :

- à l'élaboration d'une politique culturelle communale,
- à développer et proposer des projets culturels et festifs adaptés à la réalité de notre commune,
- à maintenir et favoriser la participation de toute la population.

Tels sont les objectifs de notre comité consultatif d'animation culturel et festif. L'avenir de la commune de Saint-Xandre dépend du maintien de sa qualité de vie et de l'implication de ses habitants, dans toutes les sphères de la vie collective communale et en particulier dans le domaine culturel.

Pour y travailler, nous avons décidé de nous organiser en trois groupes :

- > Le 1^{er} groupe aura comme mission la création et l'élaboration d'une politique culturelle.
- > Le 2^{ème} groupe travaillera sur le développement, l'accompagnement et le soutien aux associations Saint-Xandraises organisatrices des manifestations.
- > Le 3^{ème} groupe aura en charge les animations festives.

Afin de favoriser la participation de tous et de nous permettre de connaître les attentes, les aspirations de chacun sur des projets d'animations festifs ou culturels, il nous semble important d'aller à votre rencontre. C'est pourquoi, nous prévoyons d'organiser une réunion, par



secteur géographique (la première a eu lieu le mercredi 8 avril). Nous espérons rencontrer l'ensemble des habitants avant la fin de l'année 2009.

Nous voulons construire avec vous et pour vous une politique culturelle ouverte et accessible à tous. C'est l'engagement que nous avons pris et que nous tenons à respecter. Cette méthode de travail donne du sens au développement de la démocratie participative lorsque celle-ci est mise en place.

Cela confortera vos élus dans les choix culturels qu'ils seraient amenés à vous proposer. Alors n'hésitez pas à participer aux rencontres organisées par le comité consultatif d'animation festif et culturel et soyez assurés de toute notre écoute, notre attention pour que demain votre municipalité soutienne vos initiatives culturelles.

Dans l'attente de vous rencontrer prochainement, la commission vie culturelle et associative vous a programmé, pour cette année, plusieurs manifestations :

12 juin 2009 à 21 h

- Un opéra de plein air au Théâtre de verdure : « Bastien et Bastienne » de Mozart.

20 Juin 2009

- La fête du sport au Théâtre de verdure, à partir de 14 h.
- La fête de la musique au Théâtre de verdure, à partir de 19 h.

13 juillet 2009

- Un repas champêtre au terrain de boules, la

retraite aux flambeaux, le feu d'artifice sur le terrain de football et pour clôturer la soirée, bien sûr, le traditionnel bal populaire au Théâtre de verdure.

8 Août 2009 à 22 h

- Le cinéma plein air sur le stabilisé devant la salle polyvalente

5 Septembre 2009

de 13h30 à 17h30

- Le Forum des associations et l'accueil des nouveaux Saint-Xandrais à la Salle Polyvalente.

A déterminer : soit les 9 et 10 octobre 2009 ou les 23 et 24 octobre 2009 à 21 h

- Deux soirées théâtrales à la salle des fêtes. Nous souhaitons que ces manifestations vous apportent le plaisir de partager d'agréables moments. Nous espérons vous y voir nombreux et nombreuses.

*Yvonne Gaborit Adjointe
chargée des affaires scolaires
et de la vie culturelle et associative*



Naissances

*Nous souhaitons
la bienvenue à :*

Anouck VIGNAT
21 novembre 2008

Candice MASSON
28 novembre 2008

Alix ASTAGNEAUX
23 décembre 2008

Nina GRASSET
09 janvier 2009

Clément DELAGE
23 janvier 2009

Léo VANRYSEL
23 janvier 2009

Louise PETORIN
13 février 2009

Martin PENAUD
24 février 2009

Maïla DUBOURG
04 mars 2009

*Et adressons nos sincères
félicitations aux heureux
parents.*

Espace poésie

Dans le cadre du 11^{ème} Printemps des Poètes, qui s'est déroulé du 5 au 15 mars 2009, les écoles, la bibliothèque et le centre social ont organisé diverses manifestations sur notre commune, autour de la poésie (*exposition, affichage public, distribution pendant le marché, atelier d'écriture...*) cherchant à toucher tous les publics avec bonne humeur puisque le thème de cette année était « EN RIRE ». ■

